

Message d'intérêt public

Appel de propositions dans le cadre du Programme de financement pour l'infrastructure de garderies titulaires d'un permis

Date de début : 22 mai 2024

Date de fin : 31 mars 2025

À l'échelle du Nunavut

60 s

La Division de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants du ministère de l'Éducation rappelle qu'elle accepte maintenant des propositions visant à accroître le nombre de places en services de garde au Nunavut pour les enfants de 6 ans et moins.

En effet, le ministère de l'Éducation a reçu cette année une subvention fédérale de plus de 5,68 M\$ pour l'infrastructure d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Les propositions seront acceptées selon l'ordre chronologique dans lequel la Division les aura reçues, la date de clôture étant le 31 mars 2025. La priorité sera accordée aux municipalités où les garderies titulaires de permis sont insuffisantes ou inexistantes.

La subvention peut servir à :

- lancer le processus de création d'une garderie titulaire d'un permis;
- rénover un centre existant afin d'y augmenter le nombre de places disponibles;
- soutenir les projets déjà en cours.

Sont admissibles au Programme :

- les garderies titulaires d'un permis;
- les personnes désireuses d'ouvrir une garderie en milieu familial titulaire d'un permis;
- les administrations scolaires de district et la Commission scolaire francophone du Nunavut;
- les municipalités;
- les organisations sans but lucratif et non gouvernementales.

